

Conditions de promotion GARDENA tondeuses robots 2026

- La promotion est valable du 1er mars 2026 au 31 juillet 2026.
- Le client doit compléter tous les détails demandés sur www.action-gardena.be avant la date de fin de la promotion.
- Le client doit prouver qu'il a acheté le produit GARDENA dans un point de vente GARDENA agréé en Belgique. Pour ce faire, il télécharge une photo du ticket de caisse/de la facture sur le site www.action-gardena.be.
- Cette promotion ne s'applique pas aux achats effectués sur Amazon.
- Cette promotion ne s'applique qu'aux produits dont les références figurent sur le site www.action-gardena.be.
- La promotion sera déduite du montant final net du reçu.
- La promotion s'applique uniquement aux produits achetés pendant la période de promotion.
- Cette promotion n'est pas cumulable avec d'autres promotions et réductions.
- GARDENA n'est pas responsable des informations incorrectes fournies par des tiers.
- Seuls les consommateurs peuvent participer à cette promotion. Les demandes émanant d'entreprises ne seront pas prises en considération.
- Le remboursement sera effectué dans les 4 semaines suivant l'approbation de votre demande. Vous recevrez une confirmation de cette approbation par e-mail. Les remboursements sont effectués au nom de Husqvarna Belgium NV.
- La participation est limitée à un maximum d'une inscription par adresse (numérique).
- Les documents demandés doivent nous parvenir au plus tard 15 jours après la date de fin de la promotion. Les demandes ou documents reçus ultérieurement ne seront pas pris en considération.
- Seules les demandes complètes seront prises en considération.
- En cas d'abus manifeste de notre promotion, nous nous réservons le droit de le signaler à la police.